



# Qualification aux métiers de la sécurité

## Titre Pro. Agent de Sûreté et de Sécurité Privée

Formation financée par la REGION GRANDEST et co-financée par le FSE  
Convention n° 201800556 – Lot N°180619 - SFEA : 22523



### Objectifs



L'action « Qualification aux Métiers de la sécurité – Niveau V » a pour objectif de permettre à un public de demandeurs d'emploi, motivés par le secteur de la sécurité et répondant aux pré-requis, d'acquérir par modules, les connaissances et les compétences techniques permettant l'obtention du **Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée de niveau V** afin d'exercer ses fonctions dans le cadre réglementaire exigé par le code de la sécurité intérieure.

Modulaire et structurée par étapes, cette action de formation propose en complément de l'acquisition des connaissances et compétences permettant l'obtention du titre A2SP, une certification complémentaire sur chacun des modules professionnels :

- Acquérir les connaissances et compétences permettant d'obtenir le **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail**
- Acquérir les connaissances et compétences professionnelles permettant d'obtenir la **certification SSIAP1** (intégrant l'habilitation électrique BS/BE)

Développer des pratiques et des compétences techniques lors de deux périodes d'immersion en entreprise.

Développer son employabilité dans le secteur de la sécurité.

Etre capable d'aboutir dans sa recherche d'emploi ou de s'engager de façon formelle dans un parcours réaliste d'accès à l'emploi.

### Durée de la formation



Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée | **536 Heures**. Soit 396 heures en centre et 140 heures en stage d'immersion en entreprise.

### Date de la formation



**Parcours 1** : du 04 Février 2020 au 02 Juin 2020  
**Parcours 2** : du 24 Mars 2020 au 23 Juillet 2020  
**Parcours 3** : du 31 Août 2020 au 21 Décembre 2020  
**Parcours 4** : du 09 Novembre 2020 au 10 Mars 2021

### Public



Demandeurs d'emploi de plus de 18 ans ayant validé un projet professionnel dans le domaine de sécurité.

### Pré – requis d'accès à la formation



La maîtrise de la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit. Savoir lire, écrire, s'exprimer en Français et compter. Le niveau B1 du CECRL est requis, la maîtrise des 4 opérations mathématiques de base est requise.



Etre en capacité d'obtenir ou de présenter une autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (demande faite par IESC Formation à l'issue des tests).



Le stagiaire se devra de répondre aux conditions légales d'agrément dont notamment le fait de ne pas avoir commis d'actes répréhensibles et incompatibles avec la profession empêchant l'obtention de l'autorisation préalable délivré par le CNAPS.



Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.



Pour les personnes de + de 45 ans, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.



La mobilité est exigée et le stagiaire se devra d'être en possession d'un permis de conduire A ou B.

### Modalités d'accès à la formation



Test de positionnement de maîtrise de la langue française et entretien oral : Compréhension du langage, capacité à effectuer un compte rendu par oral et par écrit - Niveau B1 du CECRL | Test de maîtrise des 4 opérations de base en mathématiques et de logique | Entretien individuel.

### Nombre de stagiaires par session



**Maximum** | **12 Stagiaires**  
par session de formation  
**45 à 50 places sur l'année**

### Lieu de la formation



**ASSOCIATION G7 / IESC FORMATION**  
2A, Avenue Auguste Wicky | 68100 MULHOUSE  
**Horaires : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00**



## Qualification aux métiers de la sécurité

### Titre Pro. Agent de Sûreté et de Sécurité Privée

Formation financée par la REGION GRANDEST et co-financée par le FSE  
Convention n° 201800556 – Lot N°180619 - SFEA : 22523



PRF 2019

## Contenu de l'action de formation

- **MODULE : ACCUEIL ET CONTRACTUALISATION (7h)**
- **MODULE : SOCLE DE BASE DES APTITUDES PROFESSIONNELLES EN SECURITE PRIVEE (70h)** (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES CONSTITUTIVES DU CCP1 DU TITRE PROFESSIONNEL A2SP (133h)** | ASSURER L'ACCUEIL, LA SURVEILLANCE ET LE BON USAGE D'UN LIEU, EN GARANTISSANT UNE RELATION DE SERVICE DE QUALITE (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES CONSTITUTIVES DU CCP2 DU TITRE PROFESSIONNEL A2SP (84h)** | ASSURER LA SECURITE LIEE AUX RISQUES INCENDIE OU D'ORIGINE ACCIDENTELLE ET SSIAP1 (SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – NIVEAU 1) (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : RISQUES TERRORISTES ET GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (21h)** (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : SECOURISME - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL ET GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS (14h)** (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : HABILITATION BS/BE MANŒUVRE (14H)** (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : IMMERSION EN ENTREPRISE (140h)**
- **MODULE : PREPARATION A L'INTEGRATION EN STAGE / TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI / ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI / CAPITALISATION DES COMPETENCES DANS LORFOLIO GRANDEST (18h)**
- **MODULE : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE / CONCRETISATION DU PROJET PROFESSIONNEL**
- **MODULE : PREPARATION A L'EXAMEN / VALIDATION FINALE (28h)** (module dispensé par IESC Formation)
- **MODULE : BILAN DE FORMATION / POSITIONNEMENT FINAL / FORMALISATION DU POST-ACTION (7h)**

## Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques sur plateau technique et PC sécurité.

Démonstration en temps réel des gestes professionnels par les formateurs techniques qualifiés dans le métier.

Phase d'apprentissage collective puis mise en situation individuelle de chaque stagiaire.

Jeux de rôle et mise en situation filmée permettant le « feedback » du groupe et du formateur.

Accompagnement personnel et individualisé tout au long de la formation.

Enrichissement et capitalisation des connaissances et des compétences acquises dans LORFOLIO GRANDEST.

Mise à disposition des supports pédagogiques.

## > CONTACT

### ASSOCIATION G7 | IESC FORMATION

2A avenue Auguste Wicky | 68100 MULHOUSE

Tél. : 03 89 06 21 22 | Fax : 03 89 06 50 66

**Nathalie PETITDEMANGE**

[nathalie.petitdemange@associationg7.fr](mailto:nathalie.petitdemange@associationg7.fr)

Organisation de deux Informations Collectives de 20 à 28 personnes par mois – Dates nous consulter

## Modalités d'évaluation de l'action

L'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du travail et du diplôme de « Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes de niveau 1 (SSIAP1) » sont requis pour l'évaluation finale et l'obtention du **titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privé** :

**VALIDATION SST** : Aptitude formulée par le formateur à l'issue du module | Évaluation sous forme de cas concrets, validée par un moniteur recyclé et agréé de la CARSAT | Avoir réalisé correctement les gestes de secours. Remise d'une carte Sauveteur Secouriste du Travail (délivrée par IESC Formation sous couvert de la CARSAT).

**VALIDATION SSIAP1** : L'examen SSIAP1 se déroulera sur 2 épreuves : Une épreuve écrite QCM | Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et découverte d'un sinistre), questions complémentaires du jury, rédaction d'une main courante relatant les événements. Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique | Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP1 pour les candidats certifiés.

**POUR L'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SURETE ET DE SECURITE PRIVEE**, les stagiaires seront soumis à une évaluation finale officielle (Session d'examen), qui valide l'acquisition des compétences :

QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL – Durée 00h30mn

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE – Durée 00h50mn

ENTRETIEN TECHNIQUE – Durée 00h30mn

ENTRETIEN FINAL – Durée 00h15mn